

L'ACTUALITÉ
JURIDIQUE
DROIT ADMINISTRATIF

AIDA

Étude
Page 1993

QU'EST-CE QU'UNE ENTREPRISE PUBLIQUE?

Une difficulté d'interprétation du champ de l'ordonnance relative aux marchés publics se pose dans l'hypothèse de participations de personnes publiques de droit étranger dans le capital d'une entreprise française. Cette difficulté peut être levée par une rédaction plus explicite des dispositions concernées.



Version numérique incluse *



CONSTITUTION

Le Conseil constitutionnel et le CETA

p. 2008

Le Conseil constitutionnel a jugé que l'accord commercial entre l'Union européenne et le Canada ne comporte pas de clauses contraires à la Constitution.

DROITS FONDAMENTAUX

Arrêt des traitements : le Conseil d'État apporte de nouveaux éclairages

p. 2012

Saisi en cassation de litiges mettant en jeu deux décisions prises par le nouveau médecin en charge de Vincent Lambert, le Conseil d'État précise les conditions de déclenchement de la procédure collégiale.

FINANCE ET FISCALITÉ

L'apurement administratif dans le contrôle juridictionnel des comptes publics locaux

p. 2002

L'apurement administratif est mis en œuvre en collaboration entre des services spécialisés de la direction générale des finances publiques et les chambres régionales des comptes.

DALLOZ



9 782996 317355

HEBDOMADAIRE – 23 octobre 2017 – N° 35 – 2017

Pages 1977 à 2032

AJDA

31-35, rue Froidevaux,
75685 - Paris cedex 14
Tél. : 01 40 64 54 54
Fax : 01 40 64 54 66

Pour joindre un correspondant,
composez le : 01 40 64 suivi des
chiffres figurant à la suite de son nom

Hebdomadaire - 73^e année

Président,
Directeur de la publication
Philippe Déroche

RÉDACTION
aj@dalloz.fr

Directeur scientifique
Fabrice Melleroy

Rédactrice en chef
Marie-Christine de Montecler (5474)

Rédacteur en chef adjoint
Jean-Marc Pastor (5405)

Rédaction
Carine Biget (5435)
Emmanuelle Maupin (5306)

Conseil scientifique
Bernard Dreyfus, Yves Jégouzo,
Christine Maugué, Nicolas Portier,
Vincent Potier, Loïc Poupot,
Nil Sychowicz, Didier Truchet,
Philippe Yolka

1^{er} secrétaire de rédaction
Caroline Charrier (5368)

Secrétaires de rédaction
Sylvie De Sousa, Cécile Thuaire (5455)
Anne Tuttle (5338)

ABONNEMENTS / MARKETING

Directrice des abonnements
Yvette Nay
80, avenue de la Marne,
92541 Montrouge cedex
ventes@dalloz.fr, fax : 01 40 64 89 92

Responsable relation clients
Ginette N'Koua
08 20 800 017 (0,12 € TTC/mn)

Publicité
Myriam Lacroix
Tél. : 01 40 92 69 66
mlacroix@editions-legislatives.fr

France métropolitaine 1 an :
571,76 € TTC
Etranger 1 an : 626,00 € HT
Prix au numéro : 30,63 € TTC

L'Actualité juridique
droit administratif est éditée par
EDITIONS DALLOZ
SAS au capital de 3 956 040 €
Siège social : 31-35, rue Froidevaux
75685 Paris Cedex 14

RCS Paris 572 195 550,
CODE APE 5811 Z
N° SIRET 572 195 550 00098
N° TVA FR 69 572 195 550
N° CPPAP : 1217 T 79888

JOUVE, 1, rue du Docteur-Sauvé,
53100 Mayenne
Dépôt légal - octobre 2017

Société des Editions Lefebvre-Sarrut
© Editions Dalloz - L'Actualité
juridique droit administratif,
octobre 2017



Origine de la fibre : Portugal
Taux de fibres recyclées : 0 %
Certification PEFC™
Indice Eutrophisation : 0,08 kg/t

SOMMAIRE..

N° 35/

hebdomadaire - 23 octobre 2017

pages 1977 à 2032

Retrouvez l'AJDA sur Twitter @AJDA_Dalloz

AU FIL DE L'ACTUALITÉ

1981 La « différenciation territoriale » ne commencera pas par l'eau

Nouveau sujet de fâcherie entre les maires et le gouvernement : l'Assemblée nationale a renvoyé aux calendes grecques la proposition de loi votée par le Sénat pour permettre aux communes de conserver les compétences eau et assainissement.

1983 Annulation de l'arrêté sur l'encadrement des loyers à Lille

Le tribunal administratif de Lille a jugé que les loyers ne pouvaient pas être encadrés dans la seule ville de Lille. Une telle décision devrait obligatoirement concerner l'ensemble de l'agglomération.

JURISPRUDENCE COMMENTÉE

2022 L'agent public, le temps et l'argent

Note de Charles Froger
La prescription biennale de la répétition de l'indu en matière de rémunération des agents publics fait l'objet de nouvelles précisions. Le Conseil d'Etat applique « les principes dont s'inspire le code civil », tout en adaptant ces règles à l'action administrative.

2027 Le contrôle de gestion des institutions fédérales et le droit de la conciliation du CNOSF

Note de Charles Dudognon
Les décisions de la direction nationale du contrôle de gestion de la Fédération française de football relèvent de la procédure de conciliation organisée devant le Comité national olympique et sportif français.



*À l'aide de vos identifiants, retrouvez votre revue sur Dalloz-Revues.fr et sur l'app Dalloz pour smartphone et tablette.

1977 TRIBUNE

- 1977 **Le général manifestant, la « grande muette » et l'éthique de la responsabilité,**
par Emmanuel Aubin

1980 AU FIL DE L'ACTUALITÉ

- 1980 **Le plan du gouvernement pour transformer l'État**
- 1980 **Rendez-vous salarial: les syndicats déçus**
- 1981 **La « différenciation territoriale » ne commencera pas par l'eau**
- 1981 **Les axes forts du plan soins pour tous**
- 1982 **Dublinés: une demande d'aide juridictionnelle ne proroge pas le délai de recours**
- 1982 **Sursis à statuer opposé au bénéficiaire d'un certificat d'urbanisme et nouveau PLU**
- 1983 **La délivrance d'un visa d'entrée en France n'est pas de droit**
- 1983 **Annulation de l'arrêté sur l'encadrement des loyers à Lille**
- 1984 **Le Conseil d'État rejette le recours contre le décret sur l'encadrement des activités périscolaires**
- 1984 **Compatibilité des autorisations d'aménagement commercial avec le SCoT**
- 1985 **Mission préparatoire au pacte financier État-collectivités**
- 1985 **La police de sécurité du quotidien, une innovation?**
- 1986 **Le recours en interprétation d'un jugement**
- 1986 **Astreinte effectuée dans un logement mis à la disposition d'un agent hospitalier**

- 1987 **De nouvelles portes d'accès à la fonction publique**

- 1987 **Un demandeur de logement dont le loyer excède ses moyens doit être reconnu prioritaire**

- 1988 **Compétence en matière d'élections aux conseils d'administration des offices publics de l'habitat**

- 1988 **Prescriptions imposées à l'exploitant d'une installation classée**

- 1989 **Reprise d'un salarié privé et besoins du service**

- 1989 **Les conditions pour bénéficier de la protection subsidiaire**

- 1989 **La présomption de discrimination par la statistique**

- 1990 **Rejet du recours des départements contre la circulaire sur leurs compétences**

1991 VEILLE DE JURISPRUDENCE

- 1991 **Intérêt pour agir d'une union syndicale**

- 1992 **Contestation d'un arrêté de transfert: une procédure encadrée**

- 1992 **Une mission de sécurité ne peut pas faire l'objet d'une redevance**

- 1992 **Déclaration préalable: les conséquences de l'injonction**

1993 ÉTUDE

- 1993 **Qu'est-ce qu'une « entreprise publique »?**
par Lucien Rapp

2002 CHRONIQUE

- 2002 **L'apurement administratif dans le contrôle juridictionnel des comptes publics locaux,**
par Frédéric Advielle
et Pierre Van Herzele

2008 JURISPRUDENCE COMMENTÉE

- 2008 **Le Conseil constitutionnel et le CETA,**
Cons. const. 31 juillet 2017,
Accord économique et commercial global entre le Canada, d'une part, et l'Union européenne et ses États membres, d'autre part,
note Baptiste Bonnet

- 2012 **Arrêt des traitements: le Conseil d'État apporte de nouveaux éclairages,**
CE 19 juillet 2017,
Pierre Lambert et autres et François Lambert,
concl. Xavier Domino

- 2022 **L'agent public, le temps et l'argent,**
CE, avis, 31 mars 2017,
note Charles Froger

- 2027 **Le contrôle de gestion des institutions fédérales et le droit de la conciliation du CNOSF,**
CE 22 juin 2017,
Fédération française de football,
note Charles Dudoignon

2032 INDEX